

**SYNDICAT INTERDÉPARTEMENTAL
POUR L'ASSAINISSEMENT DE
L'AGGLOMÉRATION PARISIENNE**

Mise en ligne le 27 décembre 2023

**Délibération n° 2023-113
Séance du 19 décembre 2023**

Convention de partenariat de recherche
avec la société SUEZ

Le Conseil d'Administration,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le rapport de présentation en date du 7 décembre 2023, par lequel Monsieur le Président lui demande d'approuver la convention de partenariat de recherche avec la société SUEZ,

Vu le projet de convention,

Après en avoir délibéré

Article 1 : Approuve la convention de partenariat de recherche avec la société SUEZ en vue de définir la participation du SIAAP au financement des actions de la première année (2024) à hauteur de 30 000 € HT.

Article 2 : Autorise Monsieur le Président à signer cette convention de partenariat de recherche et l'ensemble des actes subséquents nécessaires à son application, et notamment les demandes de subventions auprès des organismes de financement de la recherche, les états financiers de projets de recherche et développement et les accords de consortium, et à prendre toutes les mesures d'exécution qui en découlent.

Article 3 : Dit que la dépense correspondante sera imputée sur la section de fonctionnement du budget du syndicat.

Le Président


François-Marie DIDIER